

**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 02 MARS 2021
à 19 H 00**

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira en Salle du Conseil, le :
**Mardi 02 Mars 2021
à 19 H 00**

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance (sans public avec retransmission des débats par voie électronique)

---oooOooo---

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 Janvier 2021

ORDRE DU JOUR :

Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délibération n° 5.2.2020/54 du 11 Juin 2020 (les documents sont consultables en Mairie, Secrétariat Général) –

I – ADMINISTRATION GENERALE

1. Election des membres de la commission de délégation de service public (CDSP) –
2. Election des membres de la commission d'appel d'offres – délibération mettant fin à la délibération n° 5.3.2020/53 du 11 juin 2020 -
3. Avenant n° 3 au marché de travaux du chemin des Roques – 3^{ème} tranche : création de trottoir et élargissement de voirie - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
4. Marché du terroir- Modification de l'organisation de ce marché – Nouvelle délibération –
5. Crèche Les Papillons – Contrat de Concession par Délégation de Service Public – Rapport de présentation

II – FINANCES

1. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une nouvelle convention avec Géant Casino pour les achats effectués dans l'hypermarché –
2. Renouvellement des conventions avec le département pour la participation financière au fonctionnement des structures d'accueil familial et multi-accueil « les grilous » - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ces documents –
3. Convention de répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques avec la commune de Théoule-sur-Mer- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
4. Identification et stérilisation des chats errants – convention financière avec l'association « 30 millions d'amis » -
5. Diminution exceptionnelle et ponctuelle du loyer dû par la société ULYSSE YACHTS occupant un local et terrain atenant sis 1295, chemin de la Levade –
6. Rapport sur les orientations budgétaires 2021 – Débat –

III – PERSONNEL

1. Autorisant le recrutement d'agents contractuels de droit public compte tenu de l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité – période du 01/03/2021 au 31/12/2021
2. Evolution du RIFSEEP : modification de la délibération n° 4.5.2018/6 du 25 janvier 2018 modifiée

IV – URBANISME

1. Acquisition d'une parcelle de la SAS S2R – Autorisation donnée au Maire de signer tous documents relatifs à cette acquisition –
2. Acquisition de parcelles avec un bâtiment à usage d'habitation comprenant 3 logements de Madame MISTRETTA et Madame LABERGERE – Autorisation donnée au Maire de signer tous documents relatifs à cette acquisition -
3. Convention de servitudes entre ENEDIS et la commune – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
4. Convention d'anticipation foncière sur le site village « Saint-Jean » entre la commune de la Roquette-sur-Siagne et l'EPF PACA – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
5. Servitude de passage de canalisations au profit de Mmes PASTORELLO ou de leurs ayant-droits

V- QUESTIONS DIVERSES

Fait à la ROQUETTE-SUR-SIAGNE
Le 23 Février 2021
Le Maire,
Christian ORTEGA

